



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
MARDI 26 NOVEMBRE 2019**

**Présidence de M. Jean-Michel LALÈRE, Maire**

A 18 heures 30, le Conseil municipal s'est réuni, salle d'honneur de la Mairie, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 20 novembre 2019.

**Présents**

M. HOCBON Ludovic, Mme GAILLARD Leslie, M. BOIGEOL Hervé, M. VERDON Sébastien, Mme PLAIRE Claudine, M. MIGNET Philippe, Mme LÉGERON Ghislaine, M. PETORIN, Adjoint au Maire et Mme BONNET Martine, Adjointe spéciale.  
Mme MORETTON Annette, M. BERDOLL Charles, M. BIRÉ Michel, M. GARON Bernard, Mme BAUDRY Monique, M. BOUILLAUD Stéphane, Mme BEZIAT Delphine, Mme TRUDEAU Christelle, M. BRIANCEAU Gilbert, M. MACORPS Jean-Paul, Mme ROUSSILLON Christelle, M. MÉTAY Pierre-André, M. GENG Hubert et Mme Dominique CHARTIER, Conseillers municipaux.

**Pouvoirs**

Mme GARREAU Myriam a donné procuration à M. Jean-Michel LALÈRE, Mme MÉMETEAU Arielle, a donné procuration à M. Gilbert BRIANCEAU, M. DROUIN Thierry a donné procuration à Mme Christelle TRUDEAU, M. DOMBAL Adrien a donné procuration à M. Sébastien VERDON, M. FILLONNEAU Gino a donné procuration à Mme Leslie GAILLARD, M. FOURAGE Hugues a donné procuration à M. Jean-Paul MACORPS, Mme WILLEMOT Isabelle, a donné procuration à M. Pierre-André METAY.

**Absents**

Mme BOUTIN Marie-Kristine et M. NODET Michel,

**Secrétaire**

M. Hubert GENG.

**Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 33, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance.**

---

**2019-08-27**

**EXERCICE 2020 – RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

*Sur le rapport de M. le Maire*

**Vu** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 ;

**Vu** la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 dite loi ATR ;

**Vu** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRe ;

**Vu** la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 dite loi de programmation des finances publiques 2018-2022 ;

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2312-1 et D2312-3 ;

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** du débat sur le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2020.

**DECISION EXECUTOIRE**

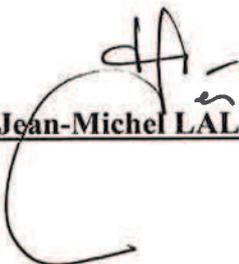
Transmise en Sous-préfecture le *6 septembre 2019*

Publiée ou notifiée le

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes – 6 allée de l'Île Gloriette – BP 24111 – 44041 NANTES CEDEX 01 – dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

  
**Jean-Michel LALÈRE**



**VILLE DE FONTENAY-LE-COMTE**

26 novembre 2019

SOUS-PRÉFECTURE  
FONTENAY-LE-COMTE

06 DEC. 2019

COURRIER ARRIVÉ

**DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020**

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Notre conseil est invité ce soir à tenir son Débat d'Orientations Budgétaires (DOB).

En introduction, je dois vous dire que c'est pour moi un vrai plaisir de pouvoir vous dévoiler les chiffres de ce DOB, des chiffres qui en termes de dette et d'investissements attestent du sérieux de notre gestion sur ce mandat. La qualité de notre gestion est aujourd'hui saluée par tous nos partenaires, du Trésorier à nos partenaires bancaires en passant par la Chambre régionale des comptes.

A ce sujet vous le savez : notre collectivité est actuellement contrôlée par la Chambre régionale des comptes et j'avoue qu'il est pour moi regrettable de ne pas pouvoir communiquer sur le rapport provisoire que nous avons reçu de la CRC en raison de la proximité des élections. Oui c'est dommage car je sais que la Chambre régionale des comptes saura reconnaître la qualité de notre travail budgétaire sur ce mandat 2014-2020.

Pour revenir à ce DOB, vous avez reçu en préparation de cette séance les diapositives du rapport d'orientation budgétaire. Une version modifiée vous a été transmise à 14h00 car à la relecture des diapositives, j'ai souhaité ajouter des précisions afin de prendre en compte notamment des crédits votés au Budget supplémentaire. Puisque nous disposons de ces informations autant les intégrer à notre prospective budgétaire. Dans ce document, une légère modification a aussi été apportée aux chapitres 73 et 74 du BP 2020 puisque le FPIC avait été affecté au chapitre 74 alors qu'il doit être intégré au chapitre 73 mais ceci ne change rien dans le total de nos recettes.

Je précise également que si le diaporama vous avait été transmis à titre informatif vous permet de préparer au mieux ce conseil, pour autant je me laisse la liberté de vous présenter les informations obligatoires dans l'ordre que je souhaite. Aussi l'ordre des diapositives qui vous ont été communiquées peut s'en trouver modifié.

Conformément au CGCT, le DOB contiendra les informations obligatoires sur les orientations budgétaires de l'exercice à venir, sur les engagements pluriannuels, sur la structure ainsi que sur la gestion de la dette. Sur les engagements pluriannuels nous serons très bref puisqu'ils se résument pour 2020, à l'achèvement des projets engagés sur ce mandat et aux investissements nécessaires au bon fonctionnement de notre collectivité.

Concernant ce DOB, je rappelle que j'ai choisi de conserver le calendrier budgétaire qui est le nôtre depuis 2015 en décidant de faire adopter une version a minima du budget primitif 2020 au mois de décembre. J'aurais pu décider de laisser cette tâche à mon successeur élu en mars mais cette décision me semble la plus judicieuse : D'une part nous pouvons continuer à travailler sereinement jusqu'en mars en disposant des moyens nécessaires à la bonne administration des affaires municipales et d'autre part le nouveau Maire n'aura pas à œuvrer dans l'urgence à l'élaboration d'un budget primitif. Il pourra se donner le temps de construire un budget supplémentaire qui lui permettra de mettre en œuvre son projet politique.

Je rappelle le formalisme de ce DOB, que vous connaissez bien désormais :

- Tout d'abord, en ma qualité de Maire, je vais vous informer des grandes lignes qui préfigurent le budget primitif en rappelant préalablement le contexte national ainsi que la situation financière de notre Collectivité. Je donnerai également certaines informations sur nos effectifs et sur nos dépenses de personnel. Je terminerai mon propos par la présentation du Plan Pluriannuel d'Investissements 2015-2020 actualisé ;
- Dans un second temps, je donnerai la parole aux deux groupes d'opposition qui pourront chacun, exprimer leur point de vue, par une intervention limitée à 15 minutes. Pour la bonne tenue de la séance, je précise, comme je l'ai fait l'an passé, que je tiens à ce que ce délai soit respecté.

L'ordre d'intervention étant le suivant : le Groupe « Ensemble pour Fontenay » s'exprimera en 1<sup>er</sup> puis ce sera au tour du groupe « L'humain d'abord, Fontenay à Gauche » ;

- Enfin, j'apporterai, avec le concours du conseiller spécial aux finances M. Michel BIRE, des réponses à vos questions.

Cette dernière intervention ne donnera pas lieu à d'autres échanges et clôturera le débat.

Je rappelle que si ce débat fait l'objet d'une délibération reprenant les interventions de chaque groupe, il ne fera pas l'objet de vote.

## PREAMBULE

Depuis 2014, j'ai eu l'occasion de le rappeler à de multiples reprises, notre prévision budgétaire s'inscrit dans un contexte national délicat de redressement des finances publiques qui a lourdement obéré les capacités financières des collectivités françaises.

A Fontenay-le-Comte, comme dans d'autres collectivités, ces restrictions budgétaires nous ont conduits à revoir notre fonctionnement afin de dégager des sources d'économies nouvelles. Ces efforts ont payé et nous ont permis de répondre à nos objectifs de développement sans pour autant hypothéquer l'avenir. Cette gestion saine de nos finances est confirmée par les chiffres et ratio qui ressortent désormais depuis plusieurs années dans nos comptes administratifs successifs. *(diapo 5)*

## LE CONTEXTE NATIONAL

### LA DETTE

La situation des finances publiques de la France ne s'est malheureusement pas améliorée depuis notre DOB 2019, puisqu'au 2<sup>ème</sup> trimestre 2019, la dette publique française a atteint un nouveau sommet à 2 375,4 milliards d'euros. Exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), elle s'établit à 99,5 %. (diapo 6)

### La loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022

En ce qui concerne les objectifs de réductions des dépenses publiques des collectivités, l'Etat s'appuie sur la loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 promulguée en janvier 2018 qui a prévu un engagement d'économies des collectivités de 13 milliards d'euros, soit un objectif de réduction du besoin de financement de 2,6 milliards d'euros/an. (diapo 7)

Dans ce cadre, l'Objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement des communes, dénommé OEDEDEL, a été fixé à 1,1% par an maximum.

Par ailleurs, rappelons la « règle d'or » énoncé par la loi de finance promulguée en janvier 2018 et toujours d'actualité : le ratio de désendettement. C'est l'encours de dette sur épargne brute. Un plafond national de référence est défini par type de collectivité. Ainsi pour les communes de 10 000 habitants et plus, ce plafond est fixé à 12 ans. Ce nouveau ratio vise à « s'assurer de la soutenabilité financière du recours à l'emprunt par les collectivités ». Nous y reviendrons dans la partie « Dette » que j'aborderai à la fin de ce DOB

### Les détails du projet de loi de finances 2020

Ce projet de loi de finances 2020 a prévu un relatif maintien des concours financiers de l'État aux collectivités. (diapo 8)

La dotation globale de fonctionnement (DGF), la plus importante contribution de l'État, se stabilise à 27 milliards d'euros. Côté péréquation, les choix effectués dans le budget 2019 sont reconduits : les dotations de solidarité urbaine et rurale (DSU et DSR) augmentent chacune de 90 millions d'euros.

Le projet de loi de finances maintient le FPIC (Fonds de péréquation intercommunal et communal) à 1 milliard d'euros, mais modifie les règles de répartition. Cependant nous en ignorons encore les modalités. *(diapo 9)*

Notons cependant qu'au sein du bloc communal près de 38 millions d'euros de compensations seront minorés, dont à nouveau 10 millions d'euros au titre de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP).

A noter également que le projet de loi de finances 2020 prévoit un dégrèvement supplémentaire de la taxe d'habitation en faveur des ménages, qui permettrait à 100 % d'entre eux d'en être dispensés d'ici 2023. Cependant, dès 2020, la suppression totale de la taxe d'habitation sera effective pour 80% des Français. La taxe habitation restera due sur les résidences secondaires et pour les logements vacants. La part de la taxe foncière sur les propriétés bâties, actuellement perçue par les départements, sera transférée aux communes pour compenser les pertes des recettes sur la taxe d'habitation. *(diapo 10)*

Enfin, s'agissant des dotations de soutien à l'investissement local, elles seront maintenues à leur niveau de 2019 : 1 milliard 46 millions d'euros pour la DETR et 570 millions d'euros pour la Dotation de soutien à l'investissement local. La Dotation politique de la ville est également stabilisée à 150 millions d'euros. *(diapo 11)*

## QUELLES SONT NOS PROPOSITIONS

Avec des projections prudentes pour les recettes et pour les dépenses, nous présenterons un budget primitif sincère, et je le rappelle *a minima* car il reviendra au nouvel exécutif d'élaborer le cadre budgétaire 2020 définitif. (diapo 12)

La ville de Fontenay prévoit une stabilisation des concours de l'Etat en 2020, qui seront de 3 022 171 euros contre 3 025 590 euros en 2019.

En cette fin de mandat, il convient de faire le bilan et de comparer nos recettes 2020 avec celles de nos prédécesseurs en 2013. Comme vous le constatez sur le tableau projeté, en 2013 la ville fonctionnait avec un total de 4 056 203 euros de concours de l'Etat contre 3 022 171 euros en 2020, soit une perte de 1 034 032 euros. (diapo 13)

Sur le mandat, si les dotations de l'Etat étaient demeurées au même niveau qu'en 2013, nous aurions bénéficié de 5,7 millions de recettes supplémentaires (et ceci sans prendre en compte l'inflation) !

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Dotation forfaitaire	2 806 971 €	2 639 429 €	2 260 294 €	1 819 550 €	1 604 844 €	1 575 937 €	1 525 959 €	1 499 648 €	
DSU	276 084 €	279 673 €	282 190 €	282 190 €	323 660 €	350 436 €	370 114 €	393 244 €	
DSR	219 769 €	227 887 €	251 357 €	269 132 €	297 620 €	338 819 €	345 594 €	361 965 €	
DNP	193 700 €	200 917 €	215 099 €	193 589 €	184 174 €	184 728 €	169 602 €	159 259 €	
<b>Ensemble DGF</b>	<b>3 496 524 €</b>	<b>3 347 906 €</b>	<b>3 008 940 €</b>	<b>2 564 461 €</b>	<b>2 410 298 €</b>	<b>2 449 920 €</b>	<b>2 411 269 €</b>	<b>2 414 116 €</b>	
Evolution en montant / N-1		-148 618 €	-338 966 €	-444 479 €	-154 163 €	39 622 €	-38 651 €	2 847 €	
Evolution en %		-4,25%	-10,12%	-14,77%	-6,01%	1,64%	-1,58%	0,12%	
Evolution en montant / 2013		-148 618 €	-487 584 €	-932 063 €	-1 086 226 €	-1 046 604 €	-1 085 255 €	-933 790 €	
Evolution en %		-4,25%	-13,94%	-26,66%	-31,07%	-29,93%	-31,04%	-27,89%	
<b>FPIC</b>	<b>75 600 €</b>	<b>110 856 €</b>	<b>148 491 €</b>	<b>176 013 €</b>	<b>159 119 €</b>	<b>168 889 €</b>	<b>157 626 €</b>	<b>151 360 €</b>	
Evolution en montant		35 256 €	37 635 €	27 522 €	-16 894 €	9 770 €	-11 263 €	-6 266 €	
Evolution en montant / 2013		35 256 €	72 891 €	100 413 €	83 519 €	93 289 €	82 026 €	75 760 €	
<b>Compensation TF, TH, TPU</b>	<b>484 079 €</b>	<b>446 312 €</b>	<b>441 567 €</b>	<b>351 651 €</b>	<b>434 124 €</b>	<b>432 087 €</b>	<b>456 695 €</b>	<b>456 695 €</b>	
Evolution en montant		-37 767 €	-4 745 €	-89 916 €	82 473 €	-2 037 €	24 608 €	0 €	
Evolution en montant / 2013		-37 767 €	-42 512 €	-132 428 €	-49 955 €	-51 992 €	-27 384 €	10 383 €	
<b>Total Dotations et compensations</b>	<b>4 056 203 €</b>	<b>3 905 074 €</b>	<b>3 598 998 €</b>	<b>3 092 125 €</b>	<b>3 003 541 €</b>	<b>3 050 896 €</b>	<b>3 025 590 €</b>	<b>3 022 171 €</b>	
Evolution en montant		-151 129 €	-306 076 €	-506 873 €	-88 584 €	47 355 €	-25 306 €	-3 419 €	<b>TOTAL</b>
Evolution en montant / 2013		-151 129 €	-457 205 €	-964 078 €	-1 052 662 €	-1 005 307 €	-1 030 613 €	<b>-1 034 032 €</b>	<b>- 5 695 026 €</b>

## REGARD SUR LE BUDGET GENERAL

### Section de Fonctionnement

#### Recettes :

Le détail de ce tableau sera présenté lors du vote du budget 2020.

Cependant je tiens à mettre l'accent sur les chapitres importants.

Nature des produits (par chapitre)	BP + BS 2019	BP 2020 (estimatif au 15/11/2019)	2020/2019
013 - Atténuations de charges	20 000	15 000	-25,00%
70 - Produits des services	1 150 850	1 119 000	-2,77%
73 - Impôts et taxes	11 583 000	11 810 960	1,97%
74 - Dotations et participations	3 296 894	3 188 171	-3,30%
75 - Autres produits de gestion courante	450 521	450 000	-0,12%
77 - Produits exceptionnels (hors cessions immobilières)	12 500	12 500	0,00%
<b>Total recettes</b>	<b>16 513 765</b>	<b>16 595 631</b>	<b>0,50%</b>

**Chapitre 70 (produits des services):** Pour 2020, comme c'est l'usage nous revaloriserons les tarifs à hauteur de l'inflation, cependant nous programmons des recettes légèrement à la baisse en raison notamment du transfert de la compétence école de musique à la communauté de communes à compter de septembre 2020.

**Chapitre 73 (Fiscalité) :** La hausse du produit des impôts et taxes est liée à une importante augmentation des bases fiscales notifiées en mars 2019 et à la revalorisation de 0,9% des bases fiscales.

**Chapitre 74 (participations et dotations):** Nous sommes prudents sur ce chapitre en n'inscrivant pas les subventions CAF, ni le FCTVA propre au fonctionnement, ni les dotations pour le recensement et ni les subventions Région et Département. Le total de ces dotations devrait approcher 110 000 euros. C'est pourquoi nos recettes baissent

légèrement dans ce chapitre. Cependant, elles seront intégrées au BP 2020 après vérification.

**Chapitre 75 (autres produits de gestion courante) :** Les recettes de ce chapitre seront constantes

**Chapitre 77 (produits exceptionnels):** Il s'agit d'un chapitre qui reçoit les recettes dites exceptionnelles. A titre d'exemple, c'est dans ce chapitre que nous avons enregistré en 2015 les indemnités d'assurance pour la Grêle.

**Charges :**

Nature des charges (par chapitre)	BP + BS 2019	BP 2020 (estimatif au 15/11/2019)	2020/2019
011 - Charges à caractère général	4 030 308	3 867 973	-4,03%
012 - Charges de personnel	8 990 000	8 896 111	-1,04%
014 - Atténuations de produits	35 000	15 000	-57,14%
65 - Autres charges de gestion courante	586 892	526 665	-10,26%
6574 - Subventions aux associations	574 714	574 714	0,00%
66 - Charges financières	342 783	312 865	-8,73%
67 - Charges exceptionnelles	84 000	50 000	-40,48%
022 - Dépenses imprévues	30 000	30 000	0,00%
<b>Total dépenses</b>	<b>14 673 697</b>	<b>14 273 328</b>	<b>-2,73%</b>

Diapo 17

Là aussi, je tiens simplement à mettre l'accent sur les chapitres importants.

- Pour 2020, nous programmons une baisse des charges à caractère général pour les motifs suivants. Lors du budget supplémentaire 2019 voté en juin nous avons ajouté 180 000 euros de crédits pour les fluides. Cet ajout qui se basait sur le compte administratif 2018 était en fait bien excessif. En effet, après une étude de

ces charges de fluides il est apparu qu'une partie était de nature très exceptionnelle, en raison :

- Premièrement : du Tour de France ;
- Deuxièmement : de dépenses de 2017 payées en 2018
- Et troisièmement, de trop-versés qui nous ont été remboursés en 2019.

C'est pourquoi nous pouvons réduire notre prévision budgétaire 2020 pour les dépenses de fluides.

- La masse salariale connaîtra quant à elle une légère baisse en raison du transfert des agents de l'école de musique à compter du mois de septembre 2020 à la communauté de communes ;
- On constate également une baisse des charges de gestion courante (65) liée à la réduction de la participation de la ville au CCAS. C'est un effet de vases communicants : vous savez que la ville a repris sur 2018 et 2019 des agents du service à la personne du CCAS et donc concomitamment nous réduisons notre participation au CCAS ;
- En ce qui concerne les subventions aux associations, le montant demeure inchangé depuis plusieurs années. Il sera donc de 574 714 euros ;
- En ce qui concerne les charges financières, vous constatez une baisse conséquente puisque nous avons clôturé certains emprunts et les nouveaux emprunts ont été contractés à des taux très intéressants.
- En ce qui concerne les charges exceptionnelles, là aussi nous avons été très prudents en 2019, trop même car nous consommerons 40 000 euros de moins que budgété. Nous pouvons donc revoir à la baisse cette charge dans le BP 2020 ;
- Le montant des dépenses imprévues reste inchangé

## STRUCTURE & EVOLUTION DES EFFECTIFS

Puisqu'il s'agit d'une information à communiquer lors du DOB, vous trouverez en projection le tableau des effectifs des emplois municipaux permanents au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année avec la projection 2020. Il me faut tout d'abord vous préciser ce que sont les emplois permanents : il s'agit grosso modo de tous les emplois de la collectivité à l'exception des emplois permettant de faire face à un besoin occasionnel en CDD, des collaborateurs de cabinet, des contrats d'apprentissage ou encore des emplois aidés. (Diapo 21)

Sur ce tableau on constate que les emplois permanents après une forte baisse entre 2016 et 2017 ont connu une hausse de 2017 à fin 2019, ceci alors même que nous avons réduits nos effectifs et nos charges de 012. Ceci s'explique par le fait que certains emplois non-permanents (anciens contrats aidés et autres emplois précaires) ont été consolidés en emplois pérennes.

### Emplois permanents occupés

		Rétrospective			Prospective		
		2015	2016	2017	2018	2019	2020
Catégorie A	Titulaires	12	10	9	8	8	8
	Contractuels	4	7	5	5	6	5
Catégorie B	Titulaires	39	36	31	29	33	33
	Contractuels	8	12	9	9	4	5
Catégorie C	Titulaires	177	181	168	180	185	185
	Contractuels	3	2	1	0	1	0
<b>Total</b>		<b>243</b>	<b>248</b>	<b>223</b>	<b>231</b>	<b>237</b>	<b>236</b>

	Rétrospective				Prospective	
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Traitement de base indiciaire	5 572 450	5 329 266	4 589 240	4 740 047	4 630 777	4 728 306
Nouvelle bonification indiciaire	59 910	56 379	44 819	48 825	48 673	51 733
Heures supplémentaires	31 589	98 622	29 099	29 864	48 000	50 300
<b>Total</b>	<b>5 663 949</b>	<b>5 484 267</b>	<b>4 663 158</b>	<b>4 818 736</b>	<b>4 727 450</b>	<b>4 830 339</b>

Concernant notre masse salariale, en 2020, les perspectives sont les suivantes:

- Traitement de base indiciaire : 4 728 306 €
- Nouvelle bonification indiciaire : 51 733 €
- Coût total des Heures supplémentaires : 50 300 €. (*Diapo 22*)

Pour compléter ces informations, nous vous avons également transmis un tableau sur les avantages en nature et sur le nombre total d'heures réalisées par les agents permanents.

## **Le Plan Pluriannuel d'Investissements**

Je vous présente aujourd'hui un Plan Pluriannuel d'Investissements actualisé qui prend en compte :

- l'évolution de certains projets ;
- et certaines actualisations financières tant en termes de dépenses que de recettes ;  
(Diapo 23)

C'est avec plaisir également que nous pouvons aujourd'hui constater que ce PPI 2014-2020 a parfaitement répondu aux objectifs de notre programme de mandat pour lequel les Fontenaisiens nous avaient accordé leur confiance en 2014, à savoir :

- rendre la ville de Fontenay-le-Comte :
  - o plus active ;
  - o la rendre plus solidaire et plus sûre ;
  - o plus propre et plus verte ;
- et lui redonner un rayonnement qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Pour ce dernier DOB du mandat, je vous donnerai donc les grandes masses du PPI : (Diapo 24)

### 1 - La modernisation du quartier des halles et de la Place CHEVOLLEAU

Ce projet a représenté un investissement de 5 533 319 € TTC et a obtenu 2 170 354 euros de recettes, soit 39 % du coût total.

### 2 - la Transfontenaysienne.

Ce projet, qui a permis de consolider notre 3<sup>ème</sup> fleur, s'est élevé à 2 059 405 € pour 1 131 420 € de recettes soit 55 % d'aides.

### 3 - la voirie.

Nous aurons investi 4 024 040 euros sur ce mandat pour améliorer notre réseau routier.  
(Diapo 25)

### 4 - les églises.

Concernant nos 4 églises, nous avons investi 2 242 683 euros pour en assurer la préservation et la consolidation, avec 867 755 euros de recettes ;

### 5 - l'aménagement de la plaine des sports.

Cet aménagement s'est achevé en 2017 avec la réalisation du terrain synthétique pour un coût définitif total de 806 040 € et 210 723 € de recettes

6 – Le Club House de Rugby situé plaine des sports a été entièrement modernisé en 2017 pour un total de 235 965 euros avec 38 708 € de recettes. *(Diapo 26)*

7 – Toujours en TTC, la création de la nouvelle école Florence ARTHAUD dans l'ancienne école Robert BONNAUD représente un investissement de 1 791 696 € avec près de 1 068 910 € de recettes espérées.

8 – Les travaux d'accessibilité se sont étalés sur tout le mandat pour un montant total de 685 869 €.

9 – Le Parcabout a fait l'objet en 2016 et 2017 d'importants travaux de sécurisation avec le remplacement de l'ensemble des filets pour un montant total de 276 404 euros.

10 – Présenté au DOB 2017, le projet de nouveau Centre technique municipal, situé dans les anciens locaux ENGIE, qui devait débiter en 2019 a pris un peu de retard en raison de marchés infructueux. Les travaux débiteront 2020. Il recevra à terme tous nos services techniques et agents des espaces verts. Le coût de ce projet est estimé à 1 193 863 € avec des recettes estimées à 527 388 euros. *( Diapo 27)*

11 – L'ancien site EDF recevra à compter du mois de février un autre projet municipal, celui de la nouvelle maison des associations. L'objectif est d'apporter une plus grande égalité dans le traitement des associations fontenaisiennes et de se libérer d'un parc immobilier obsolète, vieillissant et trop coûteux. Le coût total du projet est de 807 808€ avec des recettes estimées à 461 891 euros.

12 – L'enveloppe à destination des conseils de quartiers ne bouge pas en 2020 avec un budget annuel de 21 000 €.

13 – Sur ce mandat près de 294 669 euros auront été investis pour les équipements sociaux municipaux

14 – évidemment pas d'acquisition programmée en 2020. *(Diapo 28)*

15 – Le projet de vidéoprotection s'est achevé cette année avec l'installation de nouvelles caméras. 324 957 € ont été investis dans ce projet.

16 – Le pôle Economie sociale et solidaire, a été achevé en 2018 avec la plate-forme mobilité et l'atelier couture d'Atout-linge, pour un investissement total de 373 272 €, pour lesquels nous avons obtenu 306 232 € de recettes, soit 80 % de l'investissement !

- Affaires scolaires : Nous réalisons sur le mandat 180 276 € d'investissements (*Diapo 29*)
- Bâtiments scolaires : Nous réalisons sur le mandat 501 620 € d'investissements
- Communication : Nous réalisons sur le mandat 21 693 € d'investissements
- Cuisine centrale : Nous réalisons sur le mandat 114 055 € d'investissements (*Diapo 30*)
- Culture : Nous réalisons sur le mandat 636 011 € d'investissements auxquels il faut ajouter les 322 802 euros de travaux de chauffage de CASSIN en 2016.
- Environnement : Nous réalisons sur le mandat 481 836 € d'investissements (*Diapo 31*)
- Bâtiments sportifs : Nous réalisons sur le mandat 608 897 € d'investissements
- Etat civil : Nous réalisons sur le mandat 55 000 € d'investissements. (*Diapo 32*)
- Informatique : Nous réalisons sur le mandat 258 006 € d'investissements
- Jeunesse : Nous réalisons sur le mandat 115 515 € d'investissements.
- Moyens des services : Nous réalisons sur le mandat 899 777 € d'investissements (*Diapo 33*)
- Patrimoine : Nous réalisons sur le mandat 720 000 € d'investissements
- Police municipale : Nous réalisons sur le mandat 162 000 € d'investissements
- Subventions secteur sauvegardé : Nous réalisons sur le mandat 314 000 € de dépenses pour ces subventions destinées aux travaux de ravalement de façades de particuliers en secteur sauvegardé.
- Sécurité des bâtiments : Nous réalisons sur le mandat 207 831 € d'investissements. (*Diapo 34*)
- Enfin, l'urbanisme : Nous réalisons sur le mandat 1 471 245 € d'investissements auxquels il faut ajouter 62 800 € pour le programme ANRU et 368 262 € pour Action cœur de ville. (*Diapo 28*)

La dépense de 799 000 euros pour le mémorial de la résistance qui avait été approuvée unanimement par notre conseil n'est pas comptabilisée dans le total des investissements du mandat mais est budgétée pour 2020. On notera qu'il est attendu 641 101 euros de recettes pour le mémorial, soit 80 % de l'investissement envisagé.

## Financement du PPI

### Autofinancement

Nous venons de constater que nos investissements pour le développement de Fontenay-le-Comte s'élèvent pour le mandat 2014-20 à 29 millions d'euros pour le budget général, auquel il convient d'ajouter 5 millions d'investissements sur le budget annexe investissement ! (Diapo 35)

Ce PPI n'aurait pu être réalisé sans une épargne nette qui a été pérennisée et qui nous a permis d'absorber les charges d'emprunt correspondant aux investissements.

Concernant notre épargne nette : Le résultat programmé pour 2020 de 1 116 303 euros est la traduction d'un travail de gestion minutieux et rigoureux. (Diapo 36)

Nous revenons, plus vite que prévu, au niveau d'épargne du début de mandat et ce malgré la considérable baisse de nos ressources évoquée plus haut.

Ce résultat est supérieur de 200 000 euros aux prévisions établies en 2019, puisque celles-ci étaient de 900 000 euros.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (Prévision BP)	2020 (Prévision BP)
Epargne brute	2 521 640	1 795 019	2 298 419	1 978 597	2 353 993	1 706 203	2 322 303
Epargne nette	1 529 612	1 009 542	1 480 132	1 065 471	1 229 575	500 327	1 116 303

(Diapo 37)

### Evolution de la dette

En 2020, le ratio de désendettement sera de seulement 6 ans, un niveau qui atteste de notre bonne gestion, sachant que l'investissement global est proche de 30 millions d'euros sur le mandat. (Diapo 38)

Ces 6 ans sont à comparer à la « règle d'or » qui fixe le plafond de ce ratio à 12 ans pour les communes de notre strate

C'est donc avec la satisfaction du travail bien fait que nous laisserons à nos successeurs une situation financière saine les autorisant à poursuivre une vraie dynamique de croissance pour Fontenay le Comte.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Encours au 1er janvier N (en €)	10 678 321	10 038 970	9 191 292	8 371 437	12 465 902	14 040 586	14 034 586
Population INSEE (en habitants)	14 870	14 803	14 358	14 278	14 317	14 339	14 339
Dette par habitant (en €)	718	678	640	586	871	962	978
Ratio de désendettement (en années)	4,3	6,5	3,8	6,6	10,3	7,9	6,5
Emprunt (en €)	0	0	0	6 000 000	2 700 000	1 200 000	289 200

Je donne la parole à l'opposition. Pour rappel, chaque groupe dispose de 15 minutes pour s'exprimer. Je tiens à ce que ce délai soit respecté.

J'apporterai, avec M. Michel BIRE, des réponses à vos questions à l'issue des prises de parole des deux groupes d'opposition.

Comme annoncé, l'ordre d'intervention est le suivant : le Groupe « Ensemble pour Fontenay » s'exprimera en 1<sup>er</sup> puis ce sera au tour du groupe « L'humain d'abord, Fontenay à Gauche ».

## **Intervention de M. Jean-Paul MACORPS, Conseiller municipal Groupe « Ensemble pour Fontenay »**

Je ne vais pas reprendre tout ce qui a été dit. Ce ne sera pas une surprise, je n'ai pas du tout la même analyse que vous. J'ai eu l'occasion maintes fois de présenter les éléments que je vais rappeler mais que je ne développerai pas.

Au niveau des produits de la ville, j'ai eu l'occasion de présenter plusieurs fois l'analyse. Je rappelle simplement que la baisse des dotations de l'Etat n'a eu qu'un faible impact sur le montant global des produits de notre cité qui n'ont pas diminué. Pour faire une analyse cohérente des produits, faut les totaliser, les comparer d'année en année, c'est ce que j'ai fait à plusieurs reprises. Je n'ai jamais contesté le total. On ne peut pas dire que les dotations de l'Etat aient eu un impact sur la gestion. Par ailleurs, si vous voulez faire une comparaison des produits dans le temps, n'oubliez pas de corriger les chiffres des conséquences de la mutualisation sur le budget sinon cela n'a aucun sens.

Ensuite vous avez présenté très vite un graphique sur l'évolution des charges courantes qui n'a aucun sens dans la mesure où vous ne raisonnez pas à périmètre constant. Si vous voulez présenter un graphique cohérent qui permet une analyse correcte de l'évolution des charges courantes, il faut absolument les corriger de la mutualisation. Je ne comprends toujours pas pourquoi vous avez toujours refusé de le faire, cela aurait certainement apporté un peu de crédibilité au graphique présenté. Vous le faites pour les charges de personnel mais pas pour les charges courantes. Ne me dites pas que ce n'est pas possible, la solution est simple et existe, nous l'avons déjà évoquée. La question que nous pouvons nous poser sur le montant des charges courantes en 2020 est de savoir si elles sont minimisées. On se souvient de l'épisode des fluides, vous avez dit que c'était surestimé, nous verrons bien.

D'autre part, si vous voulez également comparer ces charges avec les précédents exercices, il faudrait également tenir compte de la mutualisation puisque les centres de loisirs qui passent à la communauté de communes. Vous faites donc des comparaisons qui, dans le temps, ne peuvent pas être montrées à travers ce graphique.

Dans tout ce qui vient d'être dit, il apparait que l'indicateur pertinent pour analyser les charges et les produits est l'évolution du niveau de l'épargne. C'est un indicateur qui neutralise les conséquences de la mutualisation sur les comptes.

Le premier constat que nous ferons, c'est que l'épargne a fortement diminué par rapport à son niveau du précédent mandat. Si vous comparez les deux, vous verrez qu'il a été divisé par deux. Par ailleurs, ce niveau d'épargne aurait été catastrophique sans l'augmentation de la taxe foncière que vous avez réalisée en bafouant au passage vos engagements de campagne. Le niveau de l'épargne reste à nos yeux préoccupant car c'est d'elle que dépend les marges de manœuvre en matière d'investissement futur et il ne sera pas facile d'augmenter cette épargne parce que vous avez construit notamment en début de mandat une structure rigide au niveau des charges courantes et de personnel.

Nous allons maintenant évoquer le niveau de la dette. M. Biré a maintes fois répété qu'en matière d'endettement vous avez fait mieux que le mandat précédent et que le niveau

atteint ne posait pas de problème pour l'avenir. Je voudrais rappeler les montants de dette par habitant :

2007 : 580 €, 2013 : 710 €. Si vous prenez la variation 2007/2013 nous sommes à +130 € par habitant. En 2020 elle serait de 878 €, ce qui ferait une variation entre 2013 et 2020 de ~~268~~ 296 € soit plus du double que sous notre mandat. Si vous voulez en rester au 31 décembre 2019, cela fait 252 € soit un peu moins du double.

Ces chiffres peuvent vous paraître surprenant mais s'expliquent parce que la dette par habitant tient compte du nombre d'habitants qui a diminué. C'est bien ce chiffre qui est important parce que c'est celui qui apporte de la richesse à la ville et ce sont ses habitants qui font cette richesse et la fiscalité est proportionnelle à ce nombre. Le niveau de la dette nous interpelle d'autant plus que le fond de roulement a fortement diminué et que l'équilibre du budget 2019 reposait sur 2.5 millions d'euros de cession dont les serres, et c'est ce qui a été rapporté lors d'une commission finances, qui ne seraient pas vendues cette année. Les opportunités de cessions futures de patrimoine sont de fait réduites.

Pour revenir sur la dette, la moyenne de la strate est d'environ 850 € qui, vous pouvez observer cette moyenne depuis 2007, qui est en diminution. Nous avons pour Fontenay-le-Comte l'effet inverse, c'est-à-dire que la dette par habitant a diminué en moyenne dans les villes de même importance et a augmenté à Fontenay-le-Comte.

Pour terminer, nous aurons juste une proposition. Au niveau de la taxe foncière entre 2013 et 2019, si vous faites le calcul pour la part ville, elle a augmenté d'un peu plus de 22%, une partie est imputable à la revalorisation annuelle des bases. Pour éviter une augmentation en 2020, puisqu'il y a une revalorisation des bases de prévu de 0.9%, nous proposons de baisser le taux de taxe foncière pour compenser au moins à l'équivalent cette revalorisation. Nous avons déjà fait cette proposition l'année dernière.

Vous avez d'ailleurs dit que votre épargne augmentait cette année de 200 000 €, c'est peut-être le moment d'en rendre une partie aux Fontenaisiens.

Enfin, j'ai juste une question concernant les investissements. Il y a un projet micro folie prévu au musée pour 50 000 €. Pouvez-vous nous apporter des précisions ?

### **Intervention de Mme Dominique CHARTIER, Conseillère municipale Groupe « L'humain d'abord, Fontenay à Gauche »**

Je n'ai pas pu prendre connaissance des derniers chiffres du DOB arrivés cet après-midi. Quelles sont les explications de l'augmentation de 3,33% des charges à caractère général soit 124 482 € ? Il me semble M. le Maire que vous avez dit qu'elles avaient diminuées mais j'ai vu qu'elles avaient augmentées.

J'ai pris conscience grâce à vos explications que la dotation du CCAS allait diminuer je crois de 60 000 €, cela fait beaucoup plus que le déficit du service de maintien à domicile. Ce sont donc je suppose les aides globales qui vont diminuer.

Dans votre budget il y a très peu d'investissements de prévus, la voirie, le principal poste représente 500 000 €, les églises 300 000 €, 200 000 € pour les moyens des services,

100 000 € pour l'accessibilité, encore moins que d'habitude, vous ne respectez pas vos engagements.

D'autre part, il a été question des sanitaires que vous avez fait installer place de Verdun, mais il n'y a toujours pas de sanitaires pour le pôle multi modal où circule des milliers de personnes. Cela fait au moins deux ans, c'est un manque de respect. Comment faites-vous Messieurs, avec vos problèmes de prostate, peut-être êtes-vous trop jeunes ou que vous ne prenez jamais les transports en commun.

M. Verdon :

On a déjà échangé sur ce problème.

M. le Maire donne la parole à M. Biré pour les réponses

**M. Biré, Conseiller municipal délégué aux finances :**

Cela mérite quelques réponses mais je ne rentrerai pas dans le détail du discours de M. Macorps. Sur le début de son intervention, il nous prédit la catastrophe depuis plusieurs années, elle ne se produit pas et les finances de la ville vont bien et cela ne fait pas votre affaire.

Vous relancez des débats que nous avons déjà eus à toutes les séances du conseil depuis deux ou trois ans en niant l'impact des dotations de l'Etat ; la réalité est que nous avons bien perdu 1 million d'€ et que l'on pourrait avoir 1 million de plus tous les ans ce qui aurait largement agrémenté notre budget. Vous pouvez plaider le contraire mais vous ne tenez pas compte d'un certain nombre de choses, notamment l'inflation qui est intervenue et de son financement. Vous fait des impasses sur vos calculs et vous arrivez à prouver ce que vous voulez sauf que votre raisonnement est faux et que si l'on rétablit la vérité on arrive aux chiffres qui sont traduits dans les budgets.

Sur les graphiques d'évolution des charges, vous avez raison, on pourrait faire apparaître le 011 qui est de l'ordre de 150 000 à 200 000 € qui sont, dans le cadre du transfert des compétences ou de la mutualisation, à imputer sur le chapitre 11, l'essentiel étant sur le chapitre 12 où nous avons pris en compte euro pour euro la refacturation de la communauté de communes sur ce sujet.

Je voudrais revenir tout de même sur deux ou trois sujets :

Pour l'augmentation de la taxe foncière que vous brandissez comme un anathème, je vais vous rappeler des explications que je vous ai données. Depuis le début de mandat, le taux de la taxe foncière a augmenté de 3.2 points en 2018, ce qui représente 620 000 € d'augmentation mais nous avons conjugué cette augmentation avec le transfert pour les ordures ménagères, de la taxe à la redevance. Les Fontenaisiens payaient avec la taxe 800 000 € et le passage à la redevance leur a permis d'économiser 800 000 €. Nous en avons prélevé avec la taxe foncière 620 000 €, donc nous avons globalement baissé les taxes des Fontenaisiens de 180 000 €. Pour preuve à cette argumentation, nous n'avons reçu contrairement à ce que vous aviez prédit, aucune contestation de la part des

atteint ne posait pas de problème pour l'avenir. Je voudrais rappeler les montants de dette par habitant :

2007 : 580 €, 2013 : 710 €. Si vous prenez la variation 2007/2013 nous sommes à +130 € par habitant. En 2020 elle serait de 878 €, ce qui ferait une variation entre 2013 et 2020 de 298 € soit plus du double que sous notre mandat. Si vous voulez en rester au 31 décembre 2019, cela fait 252 € soit un peu moins du double.

Ces chiffres peuvent vous paraître surprenant mais s'expliquent parce que la dette par habitant tient compte du nombre d'habitants qui a diminué. C'est bien ce chiffre qui est important parce que c'est celui qui apporte de la richesse à la ville et ce sont ses habitants qui font cette richesse et la fiscalité est proportionnelle à ce nombre. Le niveau de la dette nous interpelle d'autant plus que le fond de roulement a fortement diminué et que l'équilibre du budget 2019 reposait sur 2.5 millions d'euros de cession dont les serres, et c'est ce qui a été rapporté lors d'une commission finances, qui ne seraient pas vendues cette année. Les opportunités de cessions futures de patrimoine sont de fait réduites.

Pour revenir sur la dette, la moyenne de la strate est d'environ 850 € qui, vous pouvez observer cette moyenne depuis 2007, qui est en diminution. Nous avons pour Fontenay-le-Comte l'effet inverse, c'est-à-dire que la dette par habitant a diminué en moyenne dans les villes de même importance et a augmenté à Fontenay-le-Comte.

Pour terminer, nous aurons juste une proposition. Au niveau de la taxe foncière entre 2013 et 2019, si vous faites le calcul pour la part ville, elle a augmenté d'un peu plus de 22%, une partie est imputable à la revalorisation annuelle des bases. Pour éviter une augmentation en 2020, puisqu'il y a une revalorisation des bases de prévu de 0.9%, nous proposons de baisser le taux de taxe foncière pour compenser au moins à l'équivalent cette revalorisation. Nous avons déjà fait cette proposition l'année dernière.

Vous avez d'ailleurs dit que votre épargne augmentait cette année de 200 000 €, c'est peut-être le moment d'en rendre une partie aux Fontenaisiens.

Enfin, j'ai juste une question concernant les investissements. Il y a un projet micro folie prévu au musée pour 50 000 €. Pouvez-vous nous apporter des précisions ?

### **Intervention de Mme Dominique CHARTIER, Conseillère municipale Groupe « L'humain d'abord, Fontenay à Gauche »**

Je n'ai pas pu prendre connaissance des derniers chiffres du DOB arrivés cet après-midi. Quelles sont les explications de l'augmentation de 3,33% des charges à caractère général soit 124 482 €. Il me semble M. le Maire que vous avez dit qu'elles avaient diminuées mais j'ai vu qu'elles avaient augmentées.

J'ai pris conscience grâce à vos explications que la dotation du CCAS allait diminuer je crois de 60 000 €, cela fait beaucoup plus que le déficit du service de maintien à domicile. Ce sont donc je suppose les aides globales qui vont diminuer.

Dans votre budget il y a très peu d'investissements de prévus, la voirie, le principal poste représente 500 000 €, les églises 300 000 €, 200 000 € pour les moyens des services,

100 000 € pour l'accessibilité, encore moins que d'habitude, vous ne respectez pas vos engagements.

D'autre part, il a été question des sanitaires que vous avez fait installer place de Verdun, mais il n'y a toujours pas de sanitaires pour le pôle multi modal où circule des milliers de personnes. Cela fait au moins deux ans, c'est un manque de respect. Comment faites-vous Messieurs, avec vos problèmes de prostate, peut-être êtes-vous trop jeunes ou que vous ne prenez jamais les transports en commun.

M. Verdon :

On a déjà échangé sur ce problème.

M. le Maire donne la parole à M. Biré pour les réponses

**M. Biré, Conseiller municipal délégué aux finances :**

Cela mérite quelques réponses mais je ne rentrerai pas dans le détail du discours de M. Macorps. Sur le début de son intervention, il nous prédit la catastrophe depuis plusieurs années, elle ne se produit pas et les finances de la ville vont bien et cela ne fait pas votre affaire.

Vous relancez des débats que nous avons déjà eus à toutes les séances du conseil depuis deux ou trois ans en niant l'impact des dotations de l'Etat ; la réalité est que nous avons bien perdu 1 million d'€ et que l'on pourrait avoir 1 million de plus tous les ans ce qui aurait largement agrémenté notre budget. Vous pouvez plaider le contraire mais vous ne tenez pas compte d'un certain nombre de choses, notamment l'inflation qui est intervenue et de son financement. Vous fait des impasses sur vos calculs et vous arrivez à prouver ce que vous voulez sauf que votre raisonnement est faux et que si l'on rétablit la vérité on arrive aux chiffres qui sont traduits dans les budgets.

Sur les graphiques d'évolution des charges, vous avez raison, on pourrait faire apparaître le 011 qui est de l'ordre de 150 000 à 200 000 € qui sont, dans le cadre du transfert des compétences ou de la mutualisation, à imputer sur le chapitre 11, l'essentiel étant sur le chapitre 12 où nous avons pris en compte euro pour euro la refacturation de la communauté de communes sur ce sujet.

Je voudrais revenir tout de même sur deux ou trois sujets :

Pour l'augmentation de la taxe foncière que vous brandissez comme un anathème, je vais vous rappeler des explications que je vous ai données. Depuis le début de mandat, le taux de la taxe foncière a augmenté de 3.2 points en 2018, ce qui représente 620 000 € d'augmentation mais nous avons conjugué cette augmentation avec le transfert pour les ordures ménagères, de la taxe à la redevance. Les Fontenaisiens payaient avec la taxe 800 000 € et le passage à la redevance leur a permis d'économiser 800 000 €. Nous en avons prélevé avec la taxe foncière 620 000 €, donc nous avons globalement baissé les taxes des Fontenaisiens de 180 000 €. Pour preuve à cette argumentation, nous n'avons reçu contrairement à ce que vous aviez prédit, aucune contestation de la part des

Fontenaisiens qui ont constaté que leurs charges globales avaient baissées même en additionnant à leur taxe foncière leurs ordures ménagères. Les Fontenaisiens jugeront, mais la plupart ont vu que leurs contributions globales avaient baissées.

En ce qui concerne le fond de roulement, je crois que l'on a ce débat depuis plusieurs années. Je crois que votre conception du fonds de roulement est une conception mauvaise sur le plan de la gestion publique et je vais vous le prouver. Elle est mauvaise parce que vous partez du raisonnement comme une entreprise privée où elle doit présenter un bilan à son banquier avec un fond de roulement constitué de capitaux propres et de fonds de propres, notamment l'emprunt et c'est ce que vous avez fait. Fin 2013, vous aviez un fond de roulement de 5 millions d'euros mais comment a-t-il été constitué ? Avec un emprunt que vous avez contracté en 2013 de 2 millions d'euros à 3.35 % dont la ville n'avait pas besoin. Cet emprunt a été souscrit deux ans trop tôt puisque nous avons mis deux ans à l'éponger. Deux ans de frais financiers ce qui fait 130 000 € que la ville a payés pour rien.

M. Macorps

Si nous ne l'avions pas pris vous auriez emprunté ce montant !

M. Biré :

Non parce que le besoin d'emprunt aurait pu être différé de deux ans.

Notre conception des choses est que nous avons dégonflé le fond de roulement parce que nous avons dégonflé la trésorerie et qu'au lieu de financer la trésorerie avec des emprunts à long terme nous avons financé les besoins ponctuels avec une ligne de trésorerie à 0.25% au lieu d'emprunts à 1.5%.

Vous pouvez le contester mais c'est la réalité des choses. Nous avons géré la ville depuis 5 ou 6 ans et nous avons fait diminuer les charges de fonctionnement. Tous les ans nous avons gagné 40 000 à 50 000 € d'intérêts en pratiquant cette méthode.

Je comprends bien que ce ne soit pas votre méthode, c'est la nôtre.

M. Macorps :

Ce n'est pas un problème de méthode.

M. Biré :

Si, c'est un problème de méthode et de conception de gestion des finances publiques.

En ce qui concerne les ventes qui ne se réalisent pas vous nous aviez prédit que nous irions à la catastrophe si elles ne se faisaient pas. La vente n'est pas signée, la catastrophe ne s'est pas produite.

M. Macorps :

[...]

M. Biré :

Je ne vous ai pas interrompu.

M. le Maire :

Vous refusez d'avoir tort.

M. Biré :

La catastrophe ne s'est pas produite et je vous avais dit lors du conseil que nous avions souscrit un emprunt long terme que l'on n'avait pas prévu de faire pour 1,2 millions d'euros parce que pour une fois le taux à long terme est inférieur au taux à court terme. Nous avons emprunté 1,2 millions d'euros dont nous n'avons pas besoin, nous avons aujourd'hui une trésorerie de 2,8 millions d'euros ce qui est largement plus que les besoins de la ville.

Pour répondre à votre question sur le projet micro folie il s'agit de prêts d'œuvres d'art auxquelles nous allons souscrire de manière à enrichir l'intérêt des collections du Musée.

Pour ce qui concerne les observations de Madame Chartier, la diminution de la subvention au CCAS est dû au fait que les charges de personnel sont bien moindres depuis que la Ville a récupéré le personnel correspondant.

Il y a très peu d'investissements dites-vous sur le budget 2020 mais vous n'avez pas compris ce que M. le Maire a dit. Il s'agit d'un budget a minima puisqu'il n'y a d'inscrit que ce qui est possible de financer avec l'autofinancement, le FCTVA et une petite subvention du département. Pour autant les enveloppes annuelles inscrites sur la voirie, les églises, le programme Adap et les moyens des services sont reconduites intégralement. Voilà pourquoi ce budget d'investissement qui vous est présenté aujourd'hui pour 2020 est réduit à sa plus simple expression, il n'y a pas d'emprunt sauf pour l'équilibre du mémorial de la résistance qui ne faisait pas partie de notre programme de mandat et pour lequel le financement sera assuré complètement en dehors des ressources ordinaires de la Ville.

M. le Maire :

Je voudrais revenir sur le mandat qui a été l'un des mandats les plus difficiles de ces derniers mandats. Nous avons connu les attentats en 2014 qui ont généré toutes les mesures de sécurité qui à chaque manifestations nous coutent énormément d'argent.

Nous avons connu des baisses de dotations drastiques contrairement à ce que vous pouvez laisser entendre et que vous n'êtes pas en mesure de prouver.

Malgré tout, l'autofinancement que nous apportons sur ce budget est de 1,2 millions d'euros pratiquement.

Vous avez l'air de rejeter le fait que vous n'avez pas emprunté 2 millions d'euros avant ? J'étais conseiller municipal, je m'en souviens bien.

M. Macorps :

Je ne peux pas discuter avec quelqu'un qui ne veut pas comprendre.

M. le Maire :

C'est vrai que c'est difficile.

M. Macorps :

Pouvez-vous répondre sur le point Micro-folie ?

M. le Maire :

Il s'agit d'une collection.

M. Hocbon :

Madame Garreau n'est pas présente mais je vais apporter des précisions :

Il s'agit d'un appel à projet de l'Etat pour implanter 200 Micro-folies en France. Nous avons candidaté. On achète du matériel essentiellement, vidéoprojecteurs, écrans. Il s'agit de matériel mobile qui a vocation à aller à Cassin, au Musée, au théâtre et qui permettra de voir des œuvres du Parc de La Villette. Il y a un côté interactif et permet de rendre la culture accessible à tous. Il nous a semblé que c'était un projet intéressant.

M. Geng :

Je dénonce le fait que ce dossier ne soit pas évoqué lors d'une commission culture.

M. le Maire :

Je vous demande de prendre acte de ce DOB.

\* \*

\*





# Rapport d'orientations budgétaires 2020

## Ville de FONTENAY-LE-COMTE

SOUS-PRÉFECTURE  
FONTENAY-LE-COMTE

06 DEC. 2019

COURRIER ARRIVÉ

N°1



Le Maire,

  
Jean-Michel LALÈRE

# SOMMAIRE

- Rappel : les objectifs du Rapport d'Orientations Budgétaires
- Le contexte national
- Les orientations budgétaires pour 2020
- Le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) 2015-2020
- La dette
- La structure et l'évolution des effectifs

# OBJECTIFS DU R.O.B.

# Objectifs du Rapport d'Orientation Budgétaire

Le CGCT modifié par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République définit les modalités du débat d'orientations budgétaires :

- L'article L2312-1 prévoit la présentation au Conseil municipal d'un rapport sur les orientations budgétaires donnant lieu à débat, en préalable de l'examen du budget primitif ;
- L'article D2312-3 précise les informations présentées dans ce rapport :
  - Les orientations budgétaires portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement,
  - Les engagements pluriannuels,
  - Les informations relatives à la dette,
  - Les informations relatives au personnel communal.

# LE CONTEXTE NATIONAL

# La dette de la France

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2019, la dette publique française a atteint un nouveau sommet à 2 375,4 milliards d'euros.

Exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), elle s'établit à 99,5 %.

Réduire le poids des dépenses publiques de 3 points de PIB en 5 ans est un objectif ambitieux mais réalisable si l'on se fie à l'expérience de nos voisins européens.

# Le contexte national

La Loi de Programmation des Finances Publiques (LPFP)  
pour 2018-2022

- Définit un « engagement d'économies » des collectivités de **13 milliards d'€**, soit un objectif de réduction de 2,6 milliards d'€ /an.
- Définit l'ODEDEL (Objectif national d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs groupements) à **1 % par an pour les communes**
- Définit une nouvelle « règle d'or »: la capacité de désendettement
  - Ce ratio correspond à l'encours de dette sur l'épargne brute du budget principal
  - Le plafond national de référence pour **les communes est fixé à 12 années.**

# Le contexte national

Le Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2020

- **La dotation forfaitaire des communes (DGF)**

Le PLF 2020 n'introduit pas de modification dans le calcul de la dotation forfaitaire qui continuera d'évoluer en fonction de l'évolution de la population et de l'écrêtement si le potentiel fiscal de la commune est supérieur à 75% du potentiel fiscal moyen.

- **Les dotations de péréquation verticales (DSR, DSU et DNP)**

Le PLF 2020 prévoit les mêmes abondements qu'en 2019 à savoir +90M€ sur la DSU, +90M€ sur la DSR et stabilité de la DNP.

# Le contexte national

## Le Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2020

- Le **PLF 2020** maintient les enveloppes de **FPIC** (fonds de péréquation intercommunale et communale) à leur niveau de **2019**.
- **L'écèlement des variables d'ajustement** (Les variables d'ajustement sont écelées chaque année afin de compenser les augmentations internes de l'enveloppe normée). Elles sont composées de :
  - La DTCE des départements et régions
  - La DCRTP du bloc communal, départements et régions
  - Les FDPTP des départements
- Pour 2020, les variables d'ajustement sont écelées à hauteur de **38 Millions d'euros** pour le bloc communal dont **10 millions** pour la **DCRTP**.

# Le contexte national

Le Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2020

## Suppression de la taxe d'habitation

- suppression de la taxe d'habitation pour les 80% des Français les plus modestes en 2020
- Les taux de TH 2020 sont figés à leur niveau de 2019;
- Revalorisation des bases de + 0,9% pour 2020;
- Suppression pour tous les foyers à partir de 2023;
- Taxe habitation demeure pour résidences 2<sup>ndaires</sup> & logements vacants.

# Le contexte national

Le Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2020

- **Les autres mesures :**
  - Soutien à l'investissement local :
    - Maintien des dotations de soutien à l'investissement local (DSIL) a un niveau de près de 2 milliards, soit une augmentation de 1 milliard depuis 2014
    - Maintien également du même niveau de DETR
    - FCTVA évalué à 6 milliards (augmentation de 6% par rapport à 2019)
  - 10 millions d'euros au profit des communes, réservés pour financer le projet de loi « engagement et proximité »

# LE BUDGET PRINCIPAL

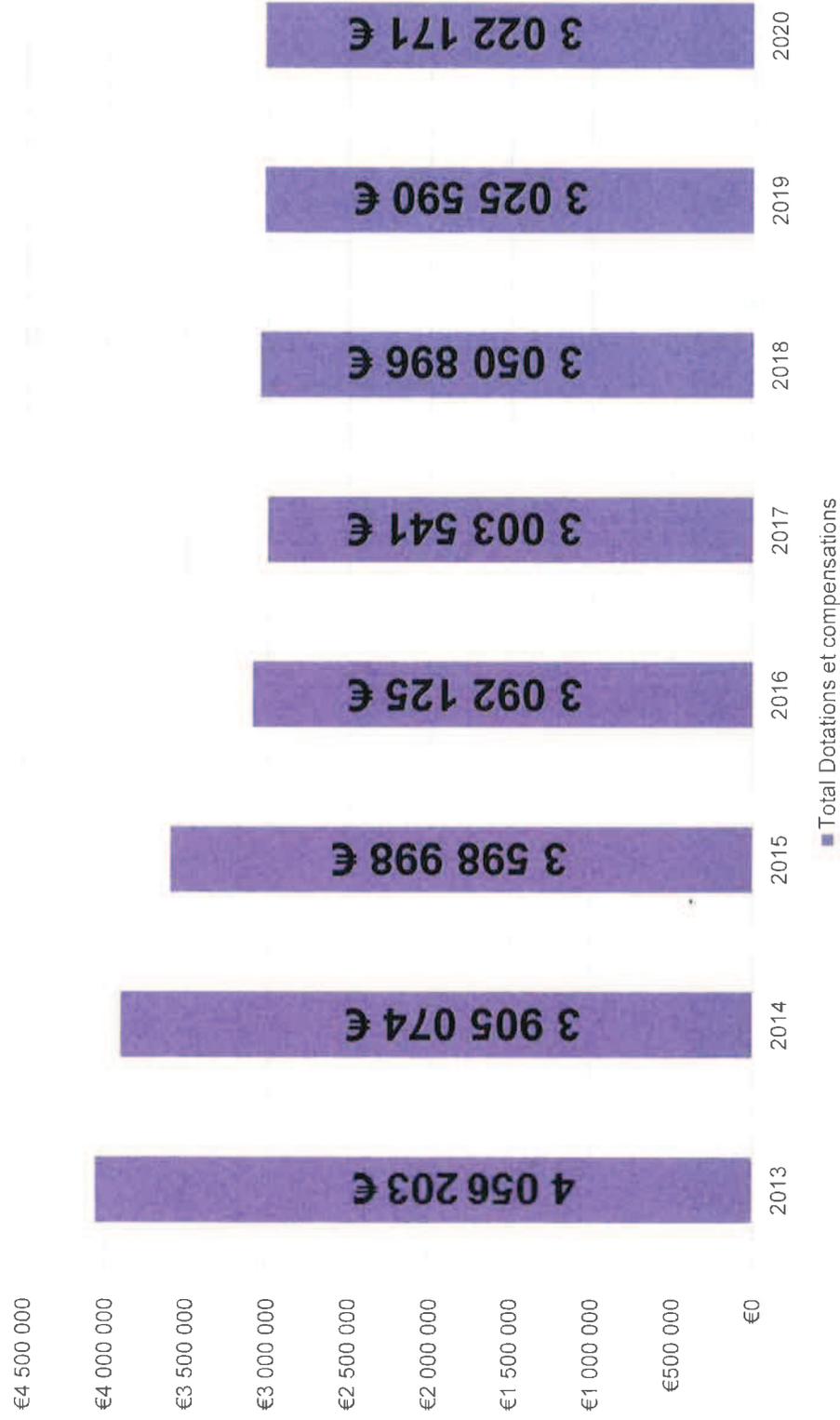
# LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020

# LE CONTEXTE LOCAL

## LES CONCOURS DE L'ÉTAT STAGNENT

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dotation forfaitaire	2 806 971 €	2 639 429 €	2 260 294 €	1 819 550 €	1 604 844 €	1 575 937 €	1 525 959 €	1 499 648 €
DSU	276 084 €	279 673 €	282 190 €	282 190 €	323 660 €	350 436 €	370 114 €	393 244 €
DSR	219 769 €	227 887 €	251 357 €	269 132 €	297 620 €	338 819 €	345 594 €	361 965 €
DNP	193 700 €	200 917 €	215 099 €	193 589 €	184 174 €	184 728 €	169 602 €	159 259 €
<b>Ensemble DGF</b>	<b>3 496 524 €</b>	<b>3 347 906 €</b>	<b>3 008 940 €</b>	<b>2 564 461 €</b>	<b>2 410 298 €</b>	<b>2 449 920 €</b>	<b>2 411 269 €</b>	<b>2 414 116 €</b>
Evolution en montant / N-1		-148 618 €	-338 966 €	-444 479 €	-154 163 €	39 622 €	-38 651 €	2 847 €
Evolution en %		-4,25%	-10,12%	-14,77%	-6,01%	1,64%	-1,58%	0,12%
Evolution en montant / 2013		-148 618 €	-487 584 €	-932 063 €	-1 086 226 €	-1 046 604 €	-1 085 255 €	-933 790 €
Evolution en %		-4,25%	-13,94%	-26,66%	-31,07%	-29,93%	-31,04%	-27,89%
<b>FPIC</b>	<b>75 600 €</b>	<b>110 856 €</b>	<b>148 491 €</b>	<b>176 013 €</b>	<b>159 119 €</b>	<b>168 889 €</b>	<b>157 626 €</b>	<b>151 360 €</b>
Evolution en montant		35 256 €	37 635 €	27 522 €	-16 894 €	9 770 €	-11 263 €	-6 266 €
Evolution en montant / 2013		35 256 €	72 891 €	100 413 €	83 519 €	93 289 €	82 026 €	75 760 €
<b>Compensation TF, TH, TPU</b>	<b>484 079 €</b>	<b>446 312 €</b>	<b>441 567 €</b>	<b>351 651 €</b>	<b>434 124 €</b>	<b>432 087 €</b>	<b>456 695 €</b>	<b>456 695 €</b>
Evolution en montant		-37 767 €	-4 745 €	-89 916 €	82 473 €	-2 037 €	24 608 €	0 €
Evolution en montant / 2013		-37 767 €	-42 512 €	-132 428 €	-49 955 €	-51 992 €	-27 384 €	10 383 €
<b>Total Dotations et compensations</b>	<b>4 056 203 €</b>	<b>3 905 074 €</b>	<b>3 598 998 €</b>	<b>3 092 125 €</b>	<b>3 003 541 €</b>	<b>3 050 896 €</b>	<b>3 025 590 €</b>	<b>3 022 171 €</b>
Evolution en montant		-151 129 €	-306 076 €	-506 873 €	-88 584 €	47 355 €	-25 306 €	-3 419 €
Evolution en montant / 2013		-151 129 €	-457 205 €	-964 078 €	-1 052 662 €	-1 005 307 €	-1 030 613 €	-1 034 032 €
							<b>TOTAL</b>	
								<b>- 5 695 026 €</b>

# Évolution des dotations de l'Etat et des compensations (en euros)



# Recettes de fonctionnement (recettes réelles)

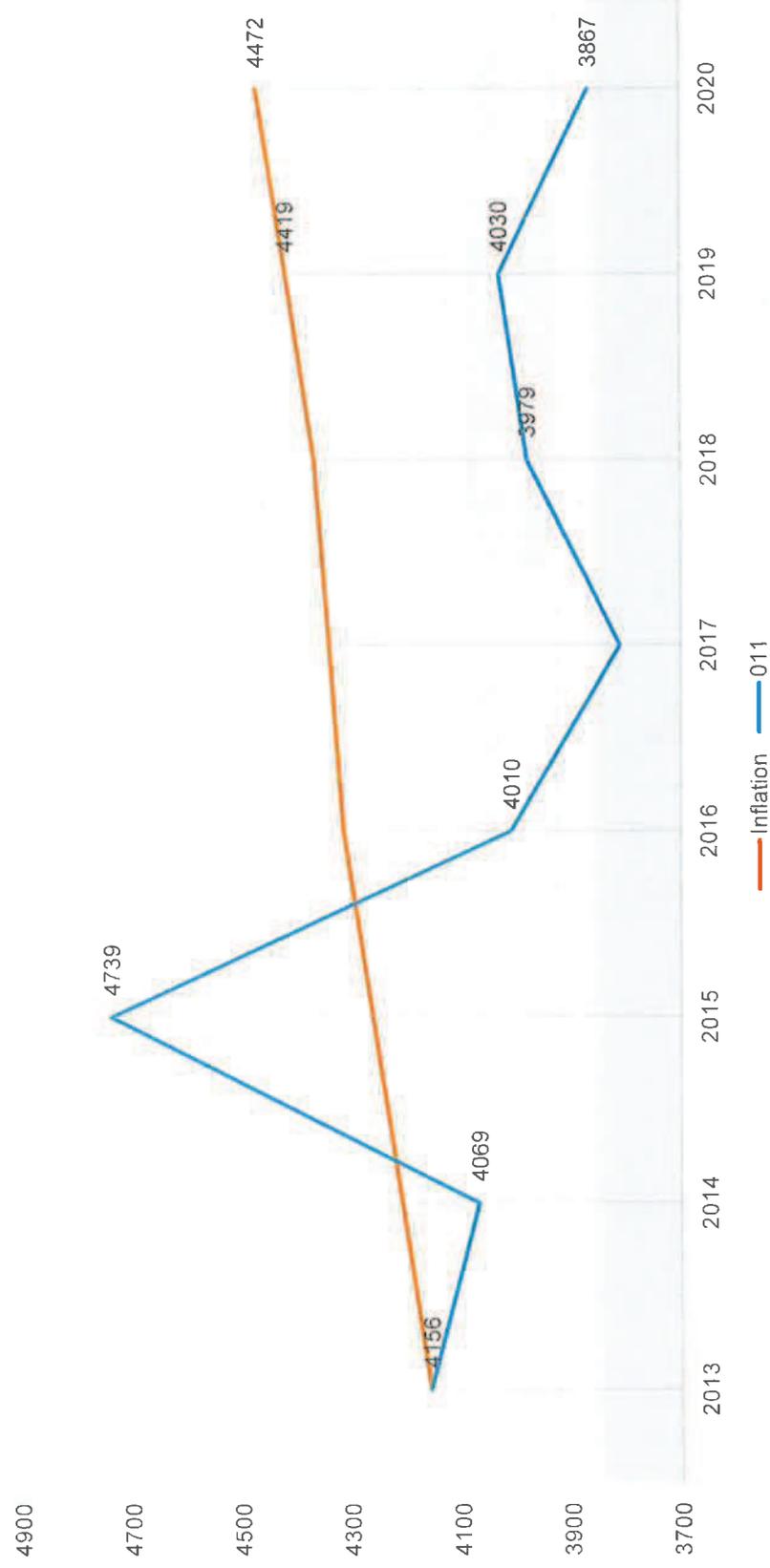
Nature des produits (par chapitre)	BP + BS 2019	BP 2020 (estimatif au 15/11/2019)	2020/2019
013 - Atténuations de charges	20 000	15 000	-25,00%
70 - Produits des services	1 150 850	1 119 000	-2,77%
73 - Impôts et taxes	11 583 000	11 810 960	1,97%
74 - Dotations et participations	3 296 894	3 188 171	-3,30%
75 - Autres produits de gestion courante	450 521	450 000	-0,12%
77 - Produits exceptionnels (hors cessions immobilières)	12 500	12 500	0,00%
<b>Total recettes</b>	<b>16 513 765</b>	<b>16 595 631</b>	<b>0,50%</b>

# Charges de fonctionnement (dépenses réelles)

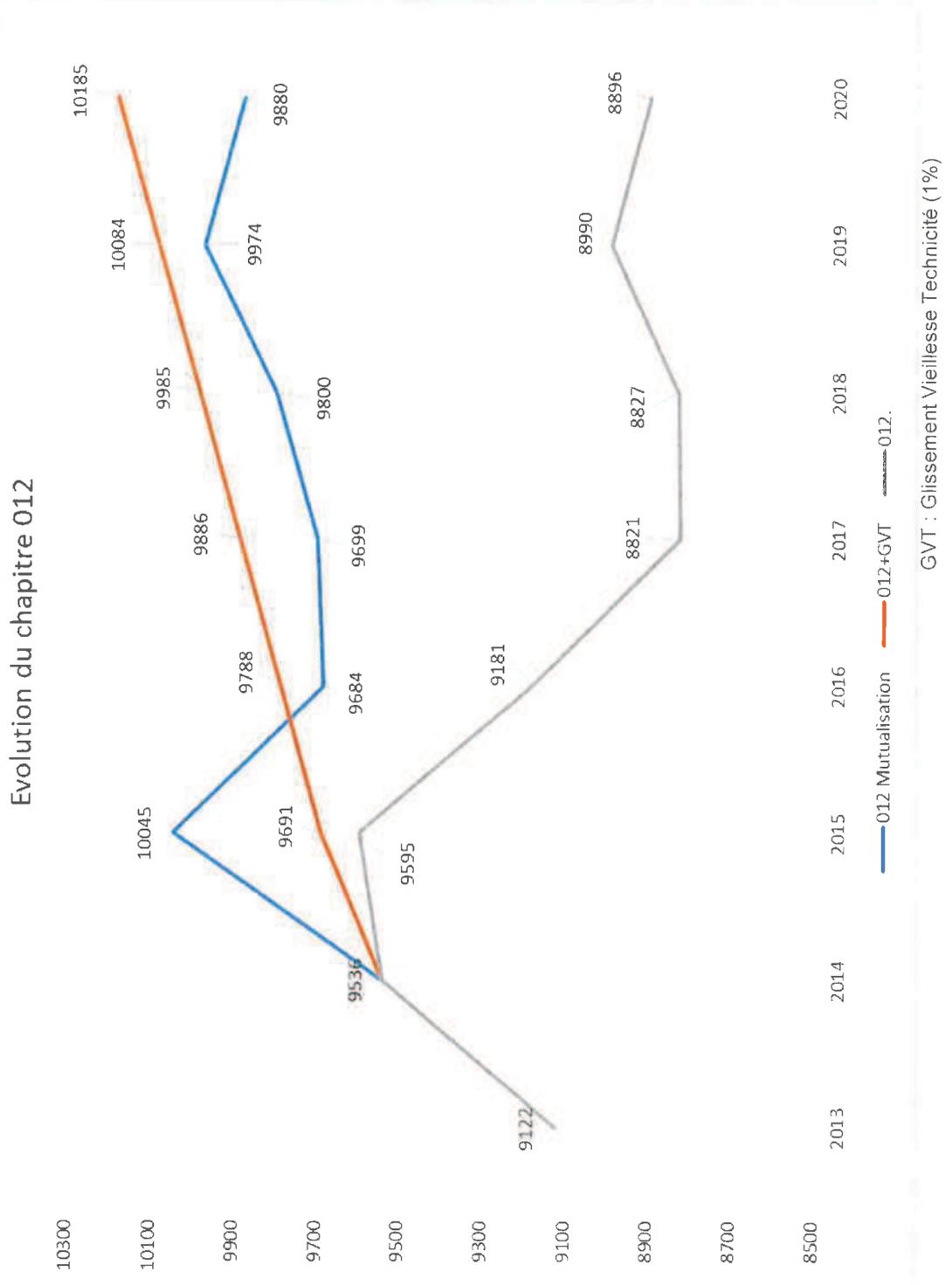
Nature des charges (par chapitre)	BP + BS 2019	BP 2020 (estimatif au 15/11/2019)	2020/2019
011 - Charges à caractère général	4 030 308	3 867 973	-4,03%
012 - Charges de personnel	8 990 000	8 896 111	-1,04%
014 - Atténuations de produits	35 000	15 000	-57,14%
65 - Autres charges de gestion courante	586 892	526 665	-10,26%
6574 - Subventions aux associations	574 714	574 714	0,00%
66 - Charges financières	342 783	312 865	-8,73%
67 - Charges exceptionnelles	84 000	50 000	-40,48%
022 - Dépenses imprévues	30 000	30 000	0,00%
<b>Total dépenses</b>	<b>14 673 697</b>	<b>14 273 328</b>	<b>-2,73%</b>

# Evolution des charges à caractère général

Evolution du chapitre 011



# Evolution des charges de personnel



# STRUCTURE ET EVOLUTION DES EFFECTIFS

# Situation des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier (emplois permanents occupés)

		Rétrospective				Prospective			
		2015	2016	2017	2018	2019	2020		
Catégorie A	Titulaires	12	10	9	8	8	8		
	Contractuels	4	7	5	5	6	5		
Catégorie B	Titulaires	39	36	31	29	33	33		
	Contractuels	8	12	9	9	4	5		
Catégorie C	Titulaires	177	181	168	180	185	185		
	Contractuels	3	2	1	0	1	0		
	Total	243	248	223	231	237	236		

# Exécution et évolution prévisionnelle des rémunérations, avantages en nature et temps de travail (emplois permanents)

	Rétrospective					Prospective	
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Traitement de base indiciaire	5 572 450	5 329 266	4 589 240	4 740 047	4 630 777	4 728 306	
Nouvelle bonification indiciaire	59 910	56 379	44 819	48 825	48 673	51 733	
Heures supplémentaires	31 589	98 622	29 099	29 864	48 000	50 300	
<b>Total</b>	<b>5 663 949</b>	<b>5 484 267</b>	<b>4 663 158</b>	<b>4 818 736</b>	<b>4 727 450</b>	<b>4 830 339</b>	

Avantages en nature	17 658	16 971	15 380	16 100	14 453	13 050
Temps de travail	410 670,42	430 833,54	431 456,80	349 560	361 824	353 685

Plan Pluriannuel d'Investissement

(PPI) 2015-2020

du budget principal  
actualisé

# PPI 2015-2020 actualisé

Libellé	Total	2015	2016	2017	2018	2019	Restes à réaliser 2019	Projets 2020
<b>1 - LES HALLES</b>								
-ACQ OFFICE	109 320	0	0	109 320	0	0	0	0
ETUDES	59 230	0	0	0	0	0	0	0
RACCORDEMENT STRUCTURE PROVISoire	50 000	0	50 000	0	0	0	0	0
PASSERELLE	0	0	0	0	0	0	0	0
VRD PLACE CHEVOLLEAU	1 000 000	0	0	800 000	200 000	0	0	0
DO	25 000	0	0	25 000	0	0	0	0
LOCATION BANCS	30 000	0	10 000	20 000	0	0	0	0
-TRAVAUX	3 290 845	0	0	1 278 103	1 853 587	159 155	0	0
HALLE COUVERTE	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION STRUCTURE	280 000	0	70 000	210 000	0	0	0	0
MOE	688 924	0	289 924	361 000	0	0	0	0
Total dépenses	5 533 319	97 230	419 924	2 803 423	2 053 587	159 155	0	0
GFP de rattachement	143 517	0	0	0	143 517	0	0	0
Etat et ses établissements	1 247 668	0	0	137 383	675 205	0	435 080	0
Divers	15 000	0	0	0	0	12 000	3 000	0
FCTVA	907 686	0	15 950	68 884	459 874	336 870	0	9 397
Total recettes	2 170 354	0	15 950	206 267	1 135 079	348 870	438 080	9 397
<b>2 - TRANSFONTENAYSIENNE</b>								
MO	97 340	0	39 743	19 339	9 122	1 211	9 007	0
TVX voies	732 561	0	1 404	621 911	109 246	0	0	0
passerelle	920 000	0	0	810 000	110 000	0	0	0
passerelle ste cathérine	155 000	0	0	155 000	0	0	0	0
ACQ TERRAINS	109 000	0	10 443	98 557	0	0	0	0
relevés topo	15 000	0	0	15 000	0	0	0	0
étude moe passerelle	30 000	0	0	30 000	0	0	0	0
Oeuvre d art	504	0	0	0	0	504	0	0
Total dépenses	2 059 405	18 918	51 590	1 749 807	228 368	1 715	9 007	0
Région	437 604	0	0	218 802	29 731	0	189 071	0
Divers	29 078	0	0	29 078	0	0	0	0
Département	326 913	0	0	228 839	0	0	98 074	0
FCTVA	337 825	0	3 103	8 463	287 038	37 461	0	281
Total recettes	1 131 420	0	3 103	485 182	316 769	37 461	287 145	281

# PPI 2015-2020 actualisé

Libellé	Total	2015	2016	2017	2018	2019	Restes à réaliser 2019	Projets 2020
<b>3 - VOIRIE</b>								
rond point CC	11 704	0	0	0	11 704	0	0	0
Géoréferencement	43 000	0	0	0	0	43 000	0	0
Pistes cyclables	25 000	0	0	0	0	0	0	25 000
Travaux	3 283 042	0	1 527 534	375 508	480 000	400 000	0	500 000
Effacement des réseaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Participation Barreau de liaison	599 253	0	0	0	599 253	0	0	0
Eclairage public	62 041	0	0	12 041	25 000	0	0	25 000
-RAR	0	0	0	0	0	0	0	0
Total dépenses	4 024 040	0	1 527 534	387 549	1 115 957	443 000	0	550 000
Etat et ses établissements	0	0	0	0	0	0	0	0
Département	173 178	0	0	0	61 589	0	0	111 589
FCTVA	555 781	0	0	250 577	63 574	78 739	0	72 670
Total recettes	728 959	0	0	250 577	125 163	78 739	0	184 259
<b>4 - EGLISES</b>								
Les églises	600 000	0	0	0	300 000	300 000	0	300 000
Noire Dame	278 167	0	203 663	58 197	0	0	16 307	0
Saint Jean	886 439	0	7 765	39 652	0	343 641	495 381	0
-RAR	478 077	0	0	0	478 077	0	0	0
Total dépenses	2 242 683	0	211 428	97 849	778 077	643 641	511 688	0
Etat et ses établissements	353 101	0	0	28 912	94 207	0	229 982	0
Région	131 808	0	0	9 028	56 348	0	66 432	0
Département	14 956	0	0	8 261	2 961	0	3 734	0
FCTVA	367 890	0	0	34 683	16 051	127 636	0	105 583
Total recettes	867 755	0	0	80 884	169 567	127 636	300 148	105 583
<b>5 - Aménagement Plaine des sports</b>								
-RAR	142	0	0	0	142	0	0	0
MC	40 000	0	40 000	0	0	0	0	0
-ETUDES	18 000	0	18 000	0	0	0	0	0
-TVX	747 898	0	619 056	112 394	0	16 448	0	0
Total dépenses	806 040	0	677 056	112 394	142	16 448	0	0
Divers	78 500	0	0	32 500	0	46 000	0	0
FCTVA	132 223	0	0	111 064	18 437	23	0	2 698
Total recettes	210 723	0	0	143 564	18 437	46 023	0	2 698

# PPI 2015-2020 actualisé

Libellé	Total	2015	2016	2017	2018	2019	Restes à réaliser 2019	Projets 2020
<b>6 - Club house stade de rugby</b>								
-MO	0	0	0	0	0	0	0	0
-TVX	182 410	0	0	162 810	19 600	0	0	0
ETUDES	13 555	0	13 555	0	0	0	0	0
-ACQUISITION MODULAIRE	40 000	0	0	40 000	0	0	0	0
Total dépenses	235 965	0	13 555	202 810	19 600	0	0	0
Divers	0	0	0	0	0	0	0	0
FCTVA	38 708	0	0	2 224	33 269	3 215	0	0
Total recettes	38 708	0	0	2 224	33 269	3 215	0	0
<b>7 - Ecole Florence-Arthaud</b>								
RAR	972 584	0	0	0	972 584	0	0	0
MOE	0	0	0	0	0	0	0	0
études	0	0	0	0	0	0	0	0
sps	0	0	0	0	0	0	0	0
aménagements extérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecole	819 112	0	26 460	97 563	673 540	20 103	1 446	0
Total dépenses	1 791 696	0	26 460	97 563	1 646 124	20 103	1 446	0
Etat et ses établissements	375 000	0	0	0	18 750	0	356 250	0
Région	0	0	0	0	0	0	0	0
Département	400 000	0	0	0	0	0	400 000	0
FCTVA	293 910	0	0	4 340	16 004	270 030	0	3 298
Total recettes	1 068 910	0	0	4 340	34 754	270 030	766 250	3 298
<b>8 - Accessibilité</b>								
ADAP	615 697	0	30 000	268 847	167 010	108 430	41 410	100 000
RAR	70 172	0	0	0	70 172	0	0	0
Total dépenses	685 869	0	30 000	268 847	237 182	108 430	41 410	100 000
GFP de rattachement	120 000	0	0	120 000	0	0	0	0
Etat et ses établissements	0	0	0	0	0	0	0	0
FCTVA	112 510	0	0	4 921	44 102	38 907	0	17 787
Total recettes	232 510	0	0	124 921	44 102	38 907	0	17 787
<b>9 - Parcabout</b>								
Total dépenses	276 404	0	260 000	16 404	0	0	0	0
FCTVA	45 341	0	0	42 650	2 691	0	0	0
Total recettes	45 341	0	0	42 650	2 691	0	0	0

# PPI 2015-2020 actualisé

Libellé	Total	2015	2016	2017	2018	2019	Restes à réaliser 2019	Projets 2020
<b>10 - CTM</b>								
ETUDES PROGRAMMISTE	30 225	0	10 000	12 241	7 984	0	0	0
TRAVAUX	1 163 638	0	0	0	124 000	64 883	974 755	0
TOITURE	0	0	0	0	0	0	0	0
Total dépenses	1 193 863	0	10 000	12 241	131 984	64 883	974 755	0
Etat et ses établissements	275 000	0	0	0	0	0	275 000	0
Département	56 547	0	0	0	0	0	56 547	0
FACTVA	195 841	0	0	1 640	2 008	21 651	0	10 643
Total recettes	527 388	0	0	1 640	2 008	21 651	331 547	10 643
<b>11 - Maison des associations</b>								
logiciel	5 880	0	0	0	0	5 880	0	0
Travaux	791 928	0	0	0	0	289 016	502 912	0
panneau	10 000	0	0	0	0	0	10 000	0
Total dépenses	807 808	0	0	0	0	294 896	512 912	0
Etat et ses établissements	229 378	0	0	0	0	68 814	160 564	0
Département	100 000	0	0	0	0	0	100 000	0
FACTVA	132 513	0	0	0	0	0	0	48 375
Total recettes	461 891	0	0	0	0	68 814	260 564	48 375
<b>12 - Conseils de quartiers</b>								
Enveloppe annuelle	67 607	0	0	3 307	22 300	21 000	21 000	21 000
RAR	21 501	0	0	0	21 501	0	0	0
Total dépenses	89 108	0	0	3 307	43 801	21 000	21 000	21 000
FACTVA	14 617	0	0	0	542	7 185	0	3 445
Total recettes	14 617	0	0	0	542	7 185	0	3 445
<b>13 - Equipements sociaux</b>								
maison enfance menuiseries	0	0	0	0	0	0	0	0
maison enfance porte entréel	21 669	0	0	21 669	0	0	0	0
centre enfance toiture	0	0	0	0	0	0	0	0
logements rue des hortis	0	0	0	0	0	0	0	0
maison enfance cour extérieure	51 000	0	51 000	0	0	0	0	0
maison enfance solaire et local poubelles	0	0	0	0	0	0	0	0
réfection phelippon pour croix rouge	0	0	0	0	0	0	0	0
bureaux ccas	0	0	0	0	0	0	0	0
divers	222 000	0	0	200 000	0	20 000	2 000	0
Total dépenses	294 669	0	51 000	221 669	0	20 000	2 000	0
FACTVA	15 530	0	0	8 366	3 555	0	0	3 281
Total recettes	15 530	0	0	8 366	3 555	0	0	3 281

# PPI 2015-2020 actualisé

Libellé	Total	2015	2016	2017	2018	2019	Restes à réaliser 2019	Projets 2020
<b>14 - Acquisitions</b>								
La Poste	180 000	0	0	0	0	0	0	0
RAR	54 163	0	0	0	54 163	0	0	0
DIVERS	392 752	0	189 000	143 752	30 000	30 000	0	0
provision frais notaire	60 000	0	15 000	15 000	15 000	15 000	0	0
terrain RFF rue ouillette	167 000	0	167 000	0	0	0	0	0
ENGIE CTM	400 000	0	0	400 000	0	0	0	0
CITROEN fonds de concours	0	0	0	0	0	0	0	0
Total dépenses	1 253 915	0	371 000	588 752	99 163	45 000	0	0
FACTVA	39 370	0	0	2 461	2 461	2 461	0	2 461
Total recettes	39 370	0	0	2 461	2 461	2 461	0	2 461
<b>15 - Vidéoprotection</b>								
Total dépenses	324 957	0	9 000	233 898	45 850	0	0	36 209
Divers	0	0	0	0	0	0	0	0
FACTVA	53 306	0	0	1 478	38 369	7 521	0	0
Total recettes	53 306	0	0	1 478	38 369	7 521	0	0
<b>16 - Pôle Economie Sociale et Solidaire</b>								
Total dépenses	373 272	0	14 720	321 210	36 042	760	540	0
Etat et ses établissements	155 000	0	5 000	120 000	0	0	30 000	0
Région	0	0	0	0	0	0	0	0
Divers	30 000	0	0	0	30 000	0	0	0
Département	60 000	0	0	0	0	60 000	0	0
FACTVA	61 232	0	0	2 415	52 691	5 912	125	125
Total recettes	306 232	0	5 000	122 415	82 691	65 912	30 125	125
<b>17 MEMORIAL</b>								
Total dépenses	799 200	0	0	0	0	0	0	799 200
Etat et ses établissements	200 000	0	0	0	0	0	0	200 000
GFP de rattachement	130 000	0	0	0	0	0	0	130 000
Région	50 000	0	0	0	0	0	0	50 000
Département	130 000	0	0	0	0	0	0	130 000
FACTVA	131 101	0	0	0	0	0	0	131 101
Total recettes	641 101	0	0	0	0	0	0	510 000
<b>18 ANRU</b>								
Total dépenses	302 800	0	0	0	0	2 800	0	60 000
FACTVA	49 671	0	0	0	0	0	0	459
Total recettes	49 671	0	0	0	0	0	0	459
<b>19 Coeur de Ville</b>								
TRAVAUX	368 262	0	0	0	0	90 262	278 000	0
Total dépenses	368 262	0	0	0	0	90 262	278 000	0
Etat et ses établissements	165 471	0	0	0	0	0	165 471	0
FACTVA	136 692	0	0	0	0	0	0	14 807
Total recettes	302 163	0	0	0	0	0	165 471	14 807

# PPI 2015-2020 actualisé

Libellé	Total	2015	2016	2017	2018	2019	Restes à réaliser 2019	Projets 2020
<b>Affaires scolaires</b>								
équipement entretien chariot ménage	15 629	0	7 000	4 629	2 000	2 000	0	0
achats informatiques tableaux pc tablettes	27 240	0	0	11 240	6 000	10 000	0	0
divers	41 000	0	0	0	0	41 000	0	0
petits jeux maternelle	15 974	0	4 000	3 974	4 000	4 000	0	0
structures jeux maternelles	46 433	0	0	26 433	20 000	0	0	0
équipements cour élémentaire	13 000	0	0	0	0	13 000	0	0
manuels scolaires	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériel restaurants scolaires	21 000	0	0	0	12 000	9 000	0	0
Total dépenses	180 276	0	11 000	46 276	44 000	79 000	0	0
FCTVA	29 572	0	0	1 804	7 591	7 218	0	12 959
Total recettes	29 572	0	0	1 804	7 591	7 218	0	12 959
<b>Bâtiments scolaires</b>								
bouvron massé trav sécu cuisine	58 160	0	0	0	0	0	0	58 160
jaulin trav sécu cuisine	21 000	0	0	0	0	0	0	21 000
Global VD	1 000	0	0	0	0	0	0	1 000
Global jeux scolaires	4 000	0	0	0	0	0	0	4 000
jaulin maternelle cour et grillage	77 330	0	0	74 330	3 000	0	0	0
travaux réfectoire bretaud	0	0	0	0	0	0	0	0
travaux divers bonnaud	0	0	0	0	0	0	0	0
sécurisation abords écoles	36 857	0	0	4 187	32 670	0	0	0
cordeliers toiture	0	0	0	0	0	0	0	0
cordeliers réfection classe	6 570	0	0	6 570	0	0	0	0
cordeliers rafraichissement divers	0	0	0	0	0	0	0	0
jacobin maternelle	0	0	0	0	0	0	0	0
jacobin maternelle toiture	0	0	0	0	0	0	0	0
cordeliers peinture bibliothèque	0	0	0	0	0	0	0	0
cordeliers préau salle polyvalente	0	0	0	0	0	0	0	0
cordeliers aire de jeux	13 000	0	0	0	0	0	0	13 000
cordeliers toit terrasse	7 000	0	7 000	0	0	0	0	0
Global tables et chaises	20 000	0	0	0	0	0	0	20 000
Global matériel bureau	10 000	0	0	0	0	0	0	10 000
jacobins toiture restaurant	0	0	0	0	0	0	0	0
jacobin ouvertures	35 000	0	0	0	0	35 000	0	0
jacobin réfection cour	0	0	0	0	0	0	0	0
cordeliers coursive façade	0	0	0	0	0	0	0	0
bouvron massé nœaux	36 703	0	10 000	6 703	10 000	10 000	0	0
bouvron massé ouvertures	55 000	0	0	0	35 000	20 000	0	0
jacobins élémentaire complémentaire	120 000	0	99 541	17 330	3 129	0	0	0
jacobins réfection bureau	0	0	0	0	0	0	0	0
Total dépenses	501 620	0	116 541	109 120	83 799	65 000	0	127 160
Etat et ses établissements	51 900	0	0	0	51 900	0	0	0
Divers	0	0	0	0	0	0	0	0
FCTVA	82 286	0	0	19 117	17 900	13 746	0	10 663
Total recettes	134 186	0	0	19 117	69 800	13 746	0	10 663

# PPI 2015-2020 actualisé

Libellé	Total	2015	2016	2017	2018	2019	Restes à réaliser 2019	Projets 2020
<b>Communication</b>								
Total dépenses	21 693	0	0	13 029	8 664	0	0	0
FCTVA	3 559	0	0	0	2 137	1 421	0	0
Total recettes	3 559	0	0	0	2 137	1 421	0	0
<b>Cuisine centrale</b>								
divers	33 055	0	0	19 055	0	14 000	0	0
véhicule léger isotherme	12 000	0	12 000	0	0	0	0	0
autocuiseur	10 000	0	0	0	0	0	0	0
meublement dédoublé	9 000	0	0	0	0	0	0	0
lave batterie	40 000	0	0	0	40 000	0	0	0
autolaveuse tractée	6 000	0	6 000	0	0	0	0	0
adoucisseur d'eau	4 000	0	4 000	0	0	0	0	0
Total dépenses	114 055	0	22 000	19 055	40 000	14 000	0	0
FCTVA	18 710	0	0	3 609	3 126	6 562	0	2 297
Total recettes	18 710	0	0	3 609	3 126	6 562	0	2 297
<b>Culture</b>								
Musée crochets	600	0	0	0	0	0	0	600
Musée projet microfolies	50 000	0	0	0	0	0	0	50 000
CHAUFFAGE CASSIN	360 203	0	322 802	31 767	5 634	0	0	0
Divers	20 000	0	0	0	0	20 000	0	0
cassin porte côté bel air	9 000	0	0	0	0	0	0	9 000
médiathèque borne et rayonnage	3 000	0	0	0	0	0	0	3 000
cassin 4 talkies walkies	3 000	0	3 000	0	0	0	0	0
cassin aménagement alimentation extérieure	58 395	0	1 000	57 395	0	0	0	0
cassin logiciel gestion des salles	2 000	0	2 000	0	0	0	0	0
cassin mobilier bungalow	5 544	0	1 500	4 044	0	0	0	0
cassin sono mobile	13 000	0	13 000	0	0	0	0	0
fourgon cassin	0	0	0	0	0	0	0	0
médiathèque mobilier	4 000	0	0	2 000	1 000	1 000	0	0
médiathèque rangements	3 990	0	0	1 990	1 000	1 000	0	0
cassin patience TM	11 600	0	0	0	11 600	0	0	0
cassin ridauterie	20 000	0	20 000	0	0	0	0	0
cassin coffret alimentation son et lumières	8 000	0	8 000	0	0	0	0	0
cassin logistique transport matériel	6 163	0	5 000	0	1 163	0	0	0
matériel école de musique	39 516	0	0	17 691	13 825	8 000	0	0
petit matériel musique	2 000	0	0	0	1 000	1 000	0	0
cassin galets porte coulissante et encastrée	16 000	0	0	16 000	0	0	0	0
Total dépenses	636 011	0	376 302	130 887	35 222	31 000	0	62 500
FCTVA	104 331	0	0	61 729	21 471	5 778	0	5 085
Total recettes	104 331	0	0	61 729	21 471	5 778	0	5 085

# PPI 2015-2020 actualisé

Libellé	Total	2015	2016	2017	2018	2019	Restes à réaliser 2019	Projets 2020
<b>Environnement</b>								
randonnée urbaine moel	0	0	0	0	0	0	0	0
Aménagements rond point autoroute	0	0	0	0	0	0	0	0
aménagement jardins	39 180	0	0	0	0	19 180	0	20 000
aménagement rond point vendépoie	0	0	0	0	0	0	0	0
grillage sous pont neuf	5 000	0	5 000	0	0	0	0	0
génie civil containers enterrés	173 000	0	0	115 400	57 600	0	0	0
- Mobilier urbain véhic	2 000	0	0	0	1 000	1 000	0	0
RLP	17 976	0	0	5 232	12 744	0	0	0
Grilles entrée de ville	11 000	0	0	0	0	11 000	0	0
Espace verts mobilier urbain	15 000	0	0	0	0	0	0	0
aérodrome modulaires	0	0	0	0	0	0	0	15 000
aérodrome voirie	46 000	0	45 000	0	0	0	0	1 000
PEMU	18 273	0	0	15 873	0	1 400	0	1 000
- acquisition GNSS aérodrome	48 199	0	0	17 397	30 802	0	0	0
aménagement voies cyclables	2 000	0	0	0	0	0	0	2 000
aérodrome balises	3 400	0	2 700	0	0	0	0	700
réaménagement jardins des hortis	96 808	0	0	93 232	3 576	0	0	0
aérodrome marque piste en herbe	4 000	0	4 000	0	0	0	0	0
Total dépenses	481 836	0	56 700	247 134	105 722	32 580	0	39 700
GFP de rattachement	21 000	0	0	0	21 000	0	0	0
FCTVA	50 661	0	0	9 301	21 610	7 894	0	5 344
Total recettes	71 661	0	0	9 301	42 610	7 894	0	5 344
<b>Equipements sportifs</b>								
- Bei Air Fonds de concours	220 000	0	0	0	0	220 000	0	0
Matériel sportif	3 500	0	0	0	0	0	0	3 500
Boulodrome toiture	100 000	0	0	0	0	100 000	0	0
Stade EP	80 000	0	0	0	0	0	0	0
dojo travaux	55 600	0	0	0	40 000	0	0	15 600
ops gaz de ville	4 000	0	4 000	0	0	0	0	0
salles des fêtes jaures toiture	0	0	0	0	0	0	0	0
divers	76 797	0	0	25 211	8 086	43 500	0	0
piste BMX	10 000	0	0	0	10 000	0	0	0
stand de tir	10 000	0	10 000	0	0	0	0	0
dojo renouvellement matériel sportif	20 000	0	0	0	20 000	0	0	0
dojo réfection terrasse	0	0	0	0	0	0	0	0
complexe chamiraud casquette porte entrée	5 000	0	1 668	0	3 332	0	0	0
halle sport moulins éclairage	20 000	0	0	20 000	0	0	0	0
plaine des sports plantation arbres	4 000	0	0	0	0	0	0	4 000
Total dépenses	608 897	0	15 668	45 211	81 418	363 500	0	23 100
FCTVA	63 795	0	0	2 570	7 416	13 356	0	7 136
Total recettes	63 795	0	0	2 570	7 416	13 356	0	7 136

# PPI 2015-2020 actualisé

Libellé	Total	2015	2016	2017	2018	2019	Restes à réaliser 2019	Projets 2020
<b>Etat civil</b>								
rideau air chaud accueil mairie	3 000	0	3 000	0	0	0	0	0
st jean allées	9 000	0	0	0	4 500	4 500	0	0
tous cimetières poubelles	0	0	0	0	0	0	0	0
- Automatismes portails St Jean St Médard	0	0	0	0	0	0	0	0
allées cimetière Charzais	10 000	0	0	0	10 000	0	0	0
sanitaires cimetière charzais	20 000	0	0	0	0	20 000	0	0
allées cimetière Notre dame	8 000	0	0	0	0	8 000	0	0
dalles Notre dame	5 000	0	0	0	5 000	0	0	0
Total dépenses	55 000	0	3 000	0	19 500	32 500	0	0
FCTVA	9 022	0	0	492	0	3 199	0	5 331
Total recettes	9 022	0	0	492	0	3 199	0	5 331
<b>Informatique</b>								
fibre théâtre emmd ecc	0	0	0	0	0	0	0	0
licences adobe	6 000	0	0	0	3 000	3 000	0	0
licences office	0	0	0	0	0	0	0	0
logiciel gestion du temps	0	0	0	0	0	0	0	0
divers matériel	50 504	0	1 700	27 485	11 019	10 300	0	0
nouveaux clients légers	4 000	0	0	0	3 000	1 000	0	0
pont hertzien	26 000	0	0	0	0	0	0	26 000
RAR	43 073	0	0	0	43 073	0	0	0
mac école de musique	0	0	0	0	0	0	0	0
renouvellement parc info	62 000	0	42 000	0	0	0	0	0
vidéoprojecteur	3 600	0	3 600	0	0	0	0	0
divers logiciels	62 829	0	20 000	36 829	3 000	3 000	0	0
Total dépenses	258 006	0	67 300	64 314	63 092	17 300	0	26 000
FCTVA	42 323	0	0	11 040	10 550	10 350	0	2 838
Total recettes	42 323	0	0	11 040	10 550	10 350	0	2 838
<b>Jeunesse</b>								
Conseil municipal des enfants	60 000	0	0	0	60 000	0	0	0
aménagement plage verté	50 515	0	0	515	50 000	0	0	0
matériel musical	5 000	0	5 000	0	0	0	0	0
travaux aménagement forum	0	0	0	0	0	0	0	0
Total dépenses	115 515	0	5 000	515	110 000	0	0	0
Département	46 000	0	0	0	46 000	0	0	0
FCTVA	18 949	0	0	820	84	18 044	0	0
Total recettes	64 949	0	0	820	46 084	18 044	0	0

# PPI 2015-2020 actualisé

Libellé	Total	2015	2016	2017	2018	2019	Restes à réaliser 2019	Projets 2020
<b>Moyens des services</b>								
moyens généraux	737 766	0	160 500	138 031	200 000	39 236	0	200 000
imprévus	62 000	0	10 000	0	52 000	0	0	0
RAR	100 011	0	0	0	100 011	0	0	0
Total dépenses	899 777	0	170 500	138 031	352 011	39 236	0	200 000
FCTVA	147 599	0	0	27 969	22 643	57 744	0	6 436
Total recettes	147 599	0	0	27 969	22 643	57 744	0	6 436
<b>Patrimoine</b>								
Acquisitions terrains bâtis	30 000	0	0	0	0	0	0	30 000
logement théâtre	0	0	0	0	0	0	0	0
Sanitaires place de Verdun	120 000	0	0	0	120 000	0	0	0
Provision entretien	130 000	0	0	0	100 000	0	0	100 000
Acquisition terrains	15 000	0	0	0	0	0	0	15 000
résidence simone signoret rdeaux	3 132	0	0	2 159	973	0	0	0
sanitaire biennal	12 500	0	6 000	5 620	880	0	0	0
logement maison enfance	0	0	0	0	0	0	0	0
logement robreau	0	0	0	0	0	0	0	0
biennale gouthière local chars	3 000	0	249	2 751	0	0	0	0
ferme de boisse démolition grange	0	0	0	0	0	0	0	0
ferme du vivier couverture et maçonnerie	8 000	0	8 000	0	0	0	0	0
logement place de Louilleux	3 000	0	3 000	0	0	0	0	0
Total dépenses	324 632	0	17 249	10 530	221 854	0	0	145 000
FCTVA	53 253	0	0	2 830	1 727	36 393	0	0
Total recettes	53 253	0	0	2 830	1 727	36 393	0	0
<b>Police municipale</b>								
voisins vigilants	0	0	0	0	0	0	0	0
voiture	0	0	0	0	0	0	0	0
divers	46 000	0	0	0	0	46 000	0	0
Logiciel PVE	2 000	0	0	0	2 000	0	0	0
borne camping car	20 000	0	0	0	20 000	0	0	0
enseigne lumineuse	0	0	0	0	0	0	0	0
local PM	94 000	0	94 000	0	0	0	0	0
Total dépenses	162 000	0	94 000	0	22 000	46 000	0	0
FCTVA	26 574	0	0	15 420	0	3 609	7 546	0
Total recettes	26 574	0	0	15 420	0	3 609	7 546	0
<b>Subventions Secteur sauvegardé</b>								
ravalements	0	0	0	0	0	0	0	0
secteur sauvegardé	314 000	0	94 000	60 000	70 000	90 000	0	0
Total dépenses	314 000	0	94 000	60 000	70 000	90 000	0	0



## Financement du PPI

- Ce PPI est supporté par :
  - Une épargne de gestion que nous nous efforçons d'optimiser ;
  - Des subventions d'équipement justement estimées ;
  - Un recours à l'emprunt limité au financement du mémorial.

# LA DETTE

# Soldes financiers (rappel)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (Prévision BP)	2020 (Prévision BP)
Epargne brute	2 521 640	1 795 019	2 298 419	1 978 597	2 353 993	1 706 203	2 322 303
Epargne nette	1 529 612	1 009 542	1 480 132	1 065 471	1 229 575	500 327	1 116 303

Source : analyse financière – Trésorier de Fontenay le Comte

# Evolution de la dette

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Encours au 1er janvier N (en €)	10 678 321	10 038 970	9 191 292	8 371 437	12 465 902	14 040 586	14 034 586
Population INSEE (en habitants)	14 870	14 803	14 358	14 278	14 317	14 339	14 339
Dette par habitant (en €)	718	678	640	586	871	962	978
Ratio de désendettement (en années)	4,3	6,5	3,8	6,6	10,3	7,9	6,5
Emprunt (en €)	0	0	0	6 000 000	2 700 000	1 200 000	289 200